

Informations portant sur le traitement des données à caractère personnel dans le cadre de l'enquête mobilité de l'Université de Toulouse (UT)

Objectif de l'enquête

L'enquête mobilité va permettre d'alimenter les pistes d'améliorations des déplacements domicile-travail/études ou professionnels, au sein d'un même campus et entre chaque site universitaire. Elle permettra également d'alimenter le Bilan Carbone de l'Université de Toulouse sur le volet mobilité.

L'Université de Toulouse (UT) souhaite mettre en place un Plan de Mobilité Inter-établissements (PMIE). Ce projet vise à améliorer les conditions d'accès aux établissements membres de l'UT, à réduire les déplacements professionnels et domicile – travail/études, et à réduire l'empreinte écologique liée aux déplacements. Afin de recueillir des données sur les pratiques de mobilité et l'usage des espaces publics universitaires, cette enquête est relayée auprès de l'ensemble des personnels et étudiants des 20 établissements membres de l'UT, partenaires du projet. L'UT souhaite avoir un éclairage sur les pratiques de mobilité, et notamment les freins à la mobilité douce.

Du 29 janvier 2024 au 29 février 2024 les personnels et étudiant·es sont invités à s'exprimer sur leurs pratiques de mobilité, leurs attentes et besoins.

L'enquête est menée par l'Observatoire de l'UT. Les réponses sont **confidentielles** et **anonymes**. Nous ne conservons aucune information sur votre adresse IP ou votre téléphone.

Le questionnaire est administré sur la plateforme Sphinx par un compte uniquement accessible à l'Observatoire de UT et sous protection d'un mot de passe. Cette étude est conforme à la réglementation générale pour la protection des données (RGPD).

L'analyse des résultats détaillés se fera par l'Observatoire de l'UT, les établissements participant à l'enquête recevront une analyse statistique des résultats sur leur périmètre sans aucune transmission de données à caractère personnel.

Le traitement des données a fait l'objet d'une inscription au registre des activités de traitement de l'université sous le contrôle du délégué à la protection des données.

Un second dispositif indépendant, et dédié au recueil des emails des personnes souhaitant participer aux groupes de travail qui suivront l'enquête et au tirage au sort organisé dans le cadre de cette enquête, a été créé. Il s'agit d'un questionnaire accessible seulement aux personnes ayant renseigné l'enquête Mobilité en totalité et qui consentent à communiquer leurs données. Le règlement de ce tirage au sort est disponible sur la page : <https://www.univ-toulouse.fr/des-campus-attractifs/ecomobilites>

Pour tout renseignement à ce sujet ou pour toute question relative au questionnaire, vous pouvez utiliser l'adresse générique suivante : enquete.mobilite@univ-toulouse.fr.